

infos

LOCATAIRES

Octobre
2017

www.oph-plainecommunehabitat.fr

plainecommune.habitat @Plaine Co Habitat



Le plan logement du gouvernement revient à pratiquer une ponction considérable sur les finances de votre office (9 millions d'euros). L'impact sera très concret car c'est autant d'argent que l'Office ne pourra plus investir pour ses locataires :

- moins d'entretien courant et de travaux dans les logements (-30%)
- moins de logements réhabilités (-50%)
- moins de politique de proximité et d'accompagnement social : moins de gardiens, moins d'initiatives, moins de partenariat avec les associations
- moins d'offre locative (-50% de constructions neuves et de la vente HLM)

Nous ne pouvons accepter que ces mesures gouvernementales prises dans la précipitation viennent ainsi impacter nos locataires ! Ils seront bien les

victimes dans cette affaire car, après avoir subi une **première baisse de 5 € des APL**, c'est aussi la **qualité de service** qui est maintenant attaquée !

En s'attaquant au logement social, le gouvernement s'en prend plus globalement à un modèle de société basé sur des principes de solidarité. C'est aussi **mettre en péril des milliers d'emplois locaux**, ceux des bailleurs mais aussi ceux des entreprises qui travaillent au quotidien avec les organismes HLM.



Stéphane PEU,
administrateur,
député



Laurent RUSSIER,
président, maire
de Saint-Denis

Ensemble, locataires, élus, bailleurs, défendons le modèle du logement social. Très prochainement de nouveaux rendez-vous seront donnés. Nous vous attendons nombreux pour démontrer votre attachement au logement HLM.

UNE MOBILISATION QUI DÉMARRE FORT

Le 17 octobre était une journée nationale de protestation contre le plan logement du gouvernement. Pour l'occasion, l'office avait fermé ses portes et les agents de l'office sont allés en matinée à la rencontre des locataires sur plusieurs sites du patrimoine.

Plaine Commune Habitat et d'autres offices publics avaient également lancé un mot d'ordre de rassemblement devant l'Assemblée Nationale : rejoints par de nombreux élus locaux et des représentants des locataires, les professionnels du logement social étaient finalement plus de 5000 pour défendre le modèle du logement social.

Le gouvernement attaque en effet brutalement le logement social en :

- Réduisant le montant des APL des locataires HLM qui sera compensé par les bailleurs sociaux : et donc en faisant peser cette charge financière sur les seuls bailleurs sociaux
- En instaurant la révision des situations des locataires tous les 6 ans et donc en remettant en question le droit au maintien au bail ;
- En favorisant la vente HLM au détriment de l'offre locative et des délais d'attente des demandeurs de logement.

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT et suivez le compte Twitter

@hlmendanger

LE CHAUFFAGE EST REMIS EN SERVICE

La remise en service des installations collectives de chauffage a eu lieu à partir du 4 octobre. Pour bien entamer la saison de chauffe, vous assurer un confort optimal et réduire vos consommations d'énergie, quelques règles d'usage et de bons conseils à suivre :

- Ne placez pas de meubles devant les radiateurs, ni de linge dessus. Vous empêchez la diffusion de la chaleur.
- Nettoyez les radiateurs régulièrement, sans jamais les démonter.
- Aérez correctement et quotidiennement votre logement pour éviter l'humidité et la sensation du froid.
- Évitez de vouloir régler trop fréquemment la température de vos pièces : la température de confort recommandée des pièces de vie est de 19° - 20° C et celle des chambres 17° C.
- Portez un pull ou rajoutez une couverture peut rapporter gros : 1°C de moins permet d'économiser jusqu'à 7% d'énergie.

EN CAS DE PROBLÈME SUR VOTRE CHAUFFAGE : avertissez avant tout votre gardien qui demandera au prestataire d'intervenir. Les locataires ayant signalé un dysfonctionnement au gardien pourront recevoir la visite du prestataire lors de son passage hebdomadaire.

Avant de signaler un dysfonctionnement

- **LE HAUT DU RADIATEUR EST PLUS CHAUD QUE LE BAS :** tout est en ordre. Le rôle d'un radiateur est de diffuser de la chaleur : l'eau du système de chauffage arrive par le haut avec le juste débit. Il diffuse la chaleur au fur et à mesure que l'eau chaude circule dans le radiateur et l'eau en refroidissant est dirigée vers le bas et la colonne de retour pour être de nouveau réchauffée au niveau de la sous-station.
- **LE HAUT DU RADIATEUR EST FROID, ALORS QUE LE BAS EST CHAUD :** problème. Il y a sûrement de l'air dans le radiateur et il doit être purgé pour pouvoir être efficace.
- **UN DE VOS RADIATEURS EST FROID ALORS QUE D'AUTRES RADIATEURS SONT CHAUDS DANS L'APPARTEMENT :** c'est le signe qu'il n'y pas assez d'eau chaude qui le traverse. Cela peut venir d'une obstruction dans les conduites ou d'un déséquilibre de la circulation d'eau : trop d'eau chaude passe dans les radiateurs situés près de la chaufferie et il n'en reste pas assez pour les radiateurs les plus éloignés.

POUR UN REGAIN DE POUVOIR D'ACHAT !

Si vous êtes membre du **CLUB DES LOCATAIRES**, vous pouvez bénéficier d'une remise de **5 €** pour **40 €** d'achat chez Carrefour Saint-Denis. Cette offre est uniquement valable dans ce magasin jusqu'au 31 décembre 2017. Vous pouvez retirer votre bon de remise dans votre agence ou au siège de Plaine Commune Habitat.

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR UNE NOUVELLE OFFRE !

Rejoignez nos équipes !

Plaine Commune Habitat recrute :

- Conseillère en économie sociale et familiale
- Chargé-e de mission GUP (Gestion urbaine de proximité)
- Gardien(ne) d'immeuble
- Chargé-e tranquillité résidentielle
- Chargé-e de mission DSU
- Gestionnaire sinistre
- Assistant(e) administratif(ve)
- Directeur-riche du contrôle financier
- Adjoint-e direction comptable
- Directeur-riche d'agence
- Responsable gestion territoriale
- Chef de projet constructions neuves
- Adjoint(e) direction ressources humaines

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à recrutement@plainecommunehabitat.fr ou sur le site internet oph-plainecommunehabitat.fr, rubrique : rejoindre nos équipes.



DES NOUVEAUX LOCATAIRES RÉSIDENCE FERNAND LÉGER À SAINT-DENIS

Ce mercredi 18 octobre, les sourires sur les visages, les nouveaux locataires de la résidence Fernand Léger, se suivaient aux bureaux installés pour l'occasion sur site pour signer leur bail. 3 gestionnaires locatives et sociales mobilisées pour l'occasion, 4 gardiens, un responsable de secteur et une responsable de gestion territoriale.

La signature du bail est suivie d'un état des lieux, et dès lors les clés sont remises aux locataires. Souvent signe d'un nouveau départ, l'arrivée dans ce logement neuf était souvent attendue de longue date. Conformément à sa politique, l'office a travaillé avec ses partenaires pour favoriser mutation et décohabitation. Ces logements bénéficient de belles prestations et nous souhaitons une bonne installation à leurs nouveaux occupants. La résidence sera inaugurée prochainement.